

# L'Écho Chapellois



## E<sub>dito</sub>

Chapelloises, Chapellois

A l'heure où est écrit cet éditorial (17 Juillet), la crainte d'un 4ème confinement n'est pas écartée. Gageons qu'à sa lecture, les mesures prises, notamment la vaccination, auront pu enrayer cette pandémie et toutes ses conséquences collatérales.

Septembre est le mois de la rentrée scolaire, de la reprise du travail.

En juin, les Chapelloises et les Chapellois se sont fait remarquer lors des élections régionales et départementales en votant à un peu plus de 50 % malgré la pagaille dans la distribution des professions de foi des candidates et candidats.

Nos projets avancent (Hébergement, Rue du Plat d'Or, Aménagement de la Vigne) malgré des contretemps dus au contexte sanitaire.

Prenez le temps de découvrir le premier parcours culturel au départ de la Place de la Vigne ; parcours précurseur des trois suivants qui donneront l'occasion de découvrir notre patrimoine, des témoignages de nos anciens, un peu de poésie aussi.

Cordialement

Le Maire



Le court-métrage réalisé au printemps dernier est accessible sur le site internet de la Commune

[www.lachapellebouexic.fr](http://www.lachapellebouexic.fr)

Rubrique « Découvertes et balades »

« La Chapelle-Bouëxic en images ».

Ou sur la chaîne Youtube

<https://youtu.be/onGHQMOHx6A>

Numéro 127  
Septembre 2021

## SOMMAIRE

- Edito
- Vie Municipale P 2 à 5
- Tribune d'expression P 6
- Vie intercommunale P 7
- Vie Culturelle et Economique P 8 à 14
- Associations P 15 à 17
- Les Comptes-rendus P 18 à 23
- Mémento P 24



## 2 évènements :

Samedi 11 Septembre :

Inauguration du parcours  
« Ma Beauté »

Rendez-vous place de la Vigne.  
Plus d'infos page 2 de cet écho  
ou sur le site  
[www.lachapellebouexic.fr](http://www.lachapellebouexic.fr)

\*\*\*\*\*

Forum des associations

Salle du Rotz à Val d'Anast.

Horaires non définis plus d'infos  
voir sur le site  
[www.lachapellebouexic.fr](http://www.lachapellebouexic.fr)

# Quatre saisons

**Pour les Quatre saisons de la Chapelle-Bouëxic, suivez les papillons jaunes !!**

Depuis le lundi 19 juillet, "**Les plus beaux oiseaux du monde**" sont arrivés dans notre bourg !

Imaginé par les artistes chapellois de la Compagnie Tra le Mani, en partenariat avec les élus, la Commission Développement Culture. Les employés municipaux, Bouëxic Animation et de nombreux habitants, **un premier circuit de 1km300 "LA BEAUTE" s'est installé dans le bourg.** ( ATTENTION ! Départ près du panneau VHBC puis suivre les flèches).

Au départ de la place de la Vigne, vous êtes invités à découvrir un récit graphique intégré dans le paysage et **3 bornes pour écouter les témoignages des Anciens**, accessible sur smartphone. Une occasion aussi de découvrir le travail d'une autre artiste de la commune, Mari Gwalarn.

L'inauguration initialement prévue le 10 juillet a dû être reportée pour des raisons techniques. Si les conditions sanitaires le permettent, cet événement festif aura lieu le **Samedi 11 septembre 2021** avec la même programmation (lecture-spectacle et concert) et un pique-nique à apporter. Suivez toutes les informations mises à jour sur le site de la Mairie : <https://www.lachapellebouexic.fr/les-quatre-saisons-de-la-chapelle-bouexic/>. Toutes ces propositions sont **accessibles gratuitement** pour tous les yeux grands et petits !

La Compagnie Tra le Mani, (qui veut dire "Entre les mains") comme d'autres artistes de la commune, souhaite mettre un grain de sel poétique dans nos quotidiens et créer du lien entre les générations. Cet hiver, des ateliers gratuits seront mis en place à destination des enfants, des familles et des adolescents. Alors rencontrons-nous !



Photo prise lors du lancement du parcours « La Beauté » le 19 Juillet dernier.

# Semi de Blé noir



*Après l'effort, le réconfort.*

Malgré les conflits qui menacent les populations au Mali, au Niger, au Burkina Faso, la Commission Bouëxic Animation poursuit son projet humanitaire. Cette année, ce sont à nouveau les agriculteurs de la Commune qui ont travaillé 3 hectares de terres (charrue, préparation, semis) bénévolement. L'autre partie du terrain de Bel Air est consacré à des coupes de trèfles vendues à un agriculteur.

Le projet toujours en réflexion, se dirige vers une aide à l'achat d'outils de culture tractable par animaux pour améliorer le travail de la terre et donc les récoltes. Une information complète sera donnée en fonction du produit des ventes (Blé noir et foin) et du pays choisi. Merci aux agriculteurs chapellois pour cet élan de solidarité

# Argent de poche

Comme chaque année, la Commune a permis à quatre jeunes de 16 à 18 ans, de participer à 3 demi-journées de 4h de travail. Désherbage de parterres, ponçage et peinture des bancs ont été les travaux menés sous la responsabilité des agents communaux.



De gauche à droite  
Johann,  
Lilou,  
Antoine,  
Flore  
et Maxime JOLLY

## Départ Fabien



Mercredi 7 juillet dernier, le Maire, des membres du Conseil Municipal, des élèves de l'école VTT et les encadrants du Cyclo Club Chapellois ont organisé un moment de convivialité, à l'occasion du départ de Fabien VOISIN.

Arrivé en 2016 dans la Commune, il encadrait l'école de VTT, assurait la surveillance le midi à l'école, organisait les activités pour les Seniors, gérait le planning de la salle de sport, animait des ateliers multisport. Tout cela à la grande satisfaction de tous.

Des remerciements chaleureux lui ont été rendus. La Mairie s'active pour son remplacement afin de poursuivre l'ensemble de ces activités.

### REMERCIEMENTS

Bonjour à tous de Normandie !

Vous l'avez peut-être déjà appris, mon aventure chapelloise s'est terminée début Juillet. J'ai quitté la Bretagne pour retrouver mes racines Normandes. L'aventure chapelloise fut pour moi très enrichissante, autant par la polyvalence des tâches que j'ai pu effectuer que par les moments de partage, je pense aux enfants, aux seniors, aux sportifs, aux cyclistes, à l'équipe enseignante, aux collègues et à différents habitants.

C'est pourquoi, je tiens à tous vous remercier de vous avoir croisé sur ma route.

Je tiens tout particulièrement à remercier les collègues, les deux équipes municipales qui se sont succédées et M. Morazin, de m'avoir accompagné toutes ces années dans les différents projets mis en place, c'est aujourd'hui ce qui m'a permis d'acquérir la confiance de me lancer dans de nouveaux projets toujours autour du vélo et du sport. Je remercie également Valérie à la cantine pour tous les petits plats et petites attentions qui m'ont régalingées toutes ces années. Je remercie toutes les personnes qui étaient présentes lors du pot de départ organisé début juillet, (Sachez que ma lèvre est bien cicatrisée !) Enfin, je remercie tous les contributeurs de la cagnotte qui me permettra d'acquérir du matériel pour mon nouveau projet.

C'est une nouvelle belle aventure qui commence !

Alors comme on dit chez vous KENAVO, ici, on dit A TANTO ...

## Repas du CCAS



La Municipalité de LA CHAPELLE-BOUËXIC convie, à titre gracieux, toutes les personnes de 70 ans et plus, résidant à LA CHAPELLE-BOUËXIC, au repas annuel qui aura lieu le **Same-di 9 Octobre 2021 à 12h30** à la Salle polyvalente de LA CHAPELLE-BOUËXIC.

Il est possible pour toute autre personne moyennant une participation de 20 € de participer à ce repas.

**Merci de vous inscrire à la mairie au 02.99.92.01.15 avant le 1 OCTOBRE prochain.**

**Attention ! En fonction de l'évolution de l'épidémie de Covid 19, le repas pourrait être annulé.**

## Passage du Tour de Bretagne Cycliste

**Le vendredi 24 Septembre 2021**, les coureurs de cette belle épreuve internationale passeront à LA CHAPELLE-BOUËXIC sur l'étape reliant CHATEAUBRIAND à BOISGERVILLY.

Les coureurs arriveront par la Rue de Villeneuve puis redescendront la Rue du Plat d'Or, la Rue de Bout de Lande puis par la Boursousais et rejoindront Campel.

**Passage prévu à 12h44.**

En 2022, La Chapelle-Bouëxic devrait accueillir une arrivée d'étape.

LE TOUR  
DE  
BRETAGNE



## Recensement militaire

Sont concernés par la 3ème période de 2021, tous les jeunes **nés entre JUILLET et SEPTEMBRE 2005**. Ils doivent se faire recenser **avant le 30/09/2021**. Pour la 4ème période, les jeunes nés entre **OCTOBRE et DECEMBRE 2005** auront jusqu'au 30 décembre pour venir à la mairie.

Ils doivent se présenter (ou leur représentant légal) à la Mairie durant cette période, munis du livret de famille.

**Contact : ☎ 02.99.92.01.15** Plus d'infos sur [www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/jdc)



## **Ensemble, poursuivons notre dynamique !**

En mars 2020, vous avez majoritairement voté pour notre liste « Ensemble, poursuivons notre dynamique ». Vous avez voté pour nos projets clairement définis ; projets que nous nous sommes engagés à réaliser.

Le mode de répartition du nombre d'élus a permis à la Liste « La Chapelle Autrement » d'être représentés par 3 élus.

A chaque conseil municipal, de nombreux points sont présentés au débat et soumis au vote. Chacune et chacun est libre de présenter ses arguments. Ils sont écoutés lorsqu'ils reposent sur des textes respectant la législation ; ils sont écoutés lorsqu'ils reposent sur des éléments s'appuyant sur la réalité. Concernant le projet d'hébergements touristiques ce ne sont pas plus ni moins, les Chapellois qui le financeront. Comme tous les projets (rue du Plat d'or, salle de sports, salle des fêtes, voirie), tous ne sont pas directement concernés mais c'est une question de solidarité budgétaire.

Le débat a pour but de rechercher la meilleure solution. Au final, il y a un vote. Refuser le vote et quitter la salle n'est pas un bon signe du respect de la démocratie. Cela n'est pas un argument pour tenter de démontrer que le Conseil Municipal ne fonctionne pas démocratiquement. Nous assumons nos promesses, nos décisions prises à chaque fois dans l'intérêt de notre Commune.

Très cordialement.

## **La Chapelle Autrement !**

Chères Chapelloises et chers Chapellois,

Comme vous avez pu le voir, le projet d'aménagement de «La Bonne Franquette» en gîtes touristiques a été décidé lors du Conseil Municipal du 2 juin dernier.

Compte tenu du manque de précisions sur la faisabilité économique, nous ne sommes pas favorables au projet. De plus, nous sommes vivement demandeurs d'un budget autonome pour celui-ci. En effet, ce projet de service relevant d'une activité commerciale, au même titre que pour une personne privée, la commune se doit de trouver un équilibre financier (recette=dépense), que cet équilibre soit visible par tous via le budget autonome, et que ce ne soit pas au contribuable de financer cette activité de façon pérenne.

Lors du Conseil Municipal du 2 juin, Monsieur le maire nous annonce 275 000 € de subventions de la Communauté de Communes, au Conseil Municipal du 30 juin nous en sommes à 100 000 €...

Où en est-on, où va-t-on ??? Quid du soit disant intérêt communautaire ?

Et que l'on ne nous dise pas que nous sommes contre le développement et le maintien de nos commerces en nous opposant à ce projet comme nous l'entendons régulièrement, c'est un peu facile !

Nous parlons d'un budget, à minima de 707 000 € HT (présenté le 2 juin dernier), celui-ci n'est pas maîtrisé et ne nous semble pas fiable alors qu'il s'agit de nos impôts, de vos impôts...

Nous serons ravis de vous revoir à la rentrée en espérant que vous avez passé un bel été !

Prenez soin de vous plus que jamais,

L'équipe de La Chapelle Autrement

# A vos agendas !

## Tous au cinéma : mercredi 8 septembre 15h

RDV convivial au cinéma Aurore à Val d'Anast pour les séniors sans moyen de transport  
Voyage en car, place de ciné et goûter. **Inscription obligatoire au 02 99 92 46 99**  
Transport en car et entrée : 4 euros



## Ça bouge dans le bourg Samedi 18 septembre 14h –

17h Retrouvez les animations du Chorus proposées par Léo Lorange et Vallons de Haute Bretagne Communauté à **La Chapelle Bouëxic** (lieu à définir : centre du bourg ou salle polyvalente) pour une après-midi d'animations gratuites et ouvertes à tous ! Au programme: ateliers cirque avec Big Bang Circus , théâtre avec Tra le Mani, rap avec Odd Ame et arts plastiques avec Mari Gwalarn Info : Meryl Isaac – animatrice jeunesse communautaire délocalisée : ☎ 06 16 11 35 07

✉ [meryl.isaac@allonsdehautebretagne.fr](mailto:meryl.isaac@allonsdehautebretagne.fr)

# Café des Aidants



Afin d'accompagner les aidants, le CLIC des 4 rivières, service d'information à destination des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, a souhaité mettre en place un Café des Aidants. Les Cafés des Aidants sont des lieux, des temps et des espaces d'information, pour échanger et rencontrer d'autres aidants dans un cadre convivial, chaleureux et neutre. Ils sont ouverts à tous les aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée. Animé par une psychologue

et une travailleuse sociale, les aidants seront réunis autour d'un café afin de partager conseils et expériences.

Le Café des Aidants de Guichen et Grand Fougeray se tiendra **chaque 2ème lundi du mois en alternance au CLIC des 4 rivières à Guichen et à la mairie du Grand-Fougeray**. Les aidants sont libres de venir sans inscription et gratuitement.

**Le 1er café aura lieu le lundi 13 septembre 2021 à 14h à Guichen et le 11 octobre à 14h30** au Grand-Fougeray, La thématique sera « Qu'est ce qu'être aidant ? ».

**Le 2ème café aura lieu le 8 novembre 2021 à 14h à Guichen et le 13 décembre à 14h30 au Grand-Fougeray**, la thématique sera : « comprendre et s'adapter à l'évolution de la maladie de son proche ».

**Le 3ème café aura lieu le lundi 10 janvier 2022 à 14h à Guichen et le 14 février à 14h30 au Grand-Fougeray**, la thématique sera : « aider seul ou à plusieurs ».

**Contact et informations** : Marlène Maindron – Chargée d'accompagnement au CLIC des 4 rivières et animatrice du café des aidants CLIC des 4 rivières, 26 rue du commandant Charcot, Bâtiment le RESO, 35580 Guichen Tel : 02 99 52 01 59 ; Mail : [accueil.clic.4rivieres@gmail.com](mailto:accueil.clic.4rivieres@gmail.com)

# Médiathèque Florence ARTHAUD



**C'est la rentrée à la bibliothèque aussi...**  
... et la reprise des activités !

**Mercredi 22 septembre de 14h à 16h - Heure du Conte** : séance découverte avec Martina Menconi (voir ci-dessous). A partir de 7 ans. Gratuit. Sur inscription.  
*Un mercredi/mois*

**Jeudi 30 septembre de 9h à 9h45 - Bébé Lit** : éveil au plaisir des livres avec Charlotte Marcadé, bibliothécaire. De 0 à 3 ans. Gratuit. Séance découverte, puis sur inscription. *Un jeudi/mois*.

Les plannings sont disponibles à la bibliothèque et les inscriptions ouvertes. Attention, les places sont limitées !

**Plus de renseignements à la bibliothèque ou au 02.99.92.05.71**

## L'heure du Conte

Comme l'année dernière, pour cette séance de rentrée, nous vous proposons une séance exceptionnelle avec **Martina MENCONI**.

Dans le cadre de son exposition à la bibliothèque, l'artiste vous propose une Heure du Conte exceptionnelle, **mercredi 22 Septembre, de 14h à 16h**, avec visite de l'exposition commentée par elle-même suivi d'un atelier d'expression artistique.

Gratuit, à partir de 7 ans.

Renseignements et inscriptions  
à la bibliothèque, au 02.99.92.05.71  
ou [bmlachapellebouexic@gmail.com](mailto:bmlachapellebouexic@gmail.com)

**Attention, places limitées !!!**





## Voyages, voyages



Le Festival des Bibliothèques des Vallons revient pour une 6<sup>è</sup> édition qui va vous faire voyager !

Le programme de « **Voyages, Voyages** » est disponible à la bibliothèque et sur [www.bibliothequesdesvallons.fr](http://www.bibliothequesdesvallons.fr), mais vous pouvez d'ores et déjà noter les animations prévues dans votre bibliothèque :

**Vendredi 15 Octobre, 20h** : « Aller avec la chance » une lecture musicale de **Iliana Holguin Theodorescu** et **Fabricio Leiva Ceron**, d'après le récit éponyme « Aller avec la chance » aux éditions Gallimard, Grand Prix de l'Héroïne Madame Figaro 2021.

A partir de 15 ans, gratuit, places disponibles à la bibliothèque ou sur place, 30 minutes avant le spectacle, à la salle des fêtes

**Mercredi 20 Octobre, de 14h à 16h** : une Heure du Conte spéciale voyage, avec **Audrey Poix**, de l'atelier de reliure « Lis et relie » : Viens fabriquer ton carnet de voyage !

A partir de 7 ans, gratuit, sur inscription, à la bibliothèque

**Samedi 23 octobre, à partir de 11h** : rencontre-dédicace avec **Cyril Bruyelle**, fondateur de l'association 20 Questions to the World et auteur de « Nous ! Humains » aux éditions Alisio. Rencontre suivie d'un café-questions : à votre tour, venez poser une ou plusieurs des 20 questions du fameux questionnaire de 20QTW !

Tout public, accès libre, gratuit, à la bibliothèque, livres en vente sur place

### Renseignements et inscriptions à la bibliothèque,

Contact et horaires :

Médiathèque Municipale - ☎ 02.99.92.05.71 - [bmlachapellebouexic@gmail.com](mailto:bmlachapellebouexic@gmail.com)

Mardi : 16h00 à 18h00. Mercredi : 10h00 - 12h00 et de 16h00 à 18h00. Jeudi de 16h00 à 18h00

Vendredi de 16h00 à 18h00. Samedi de 10h30 à 12h30

## Nouvelle exposition à découvrir



### « TuttUno » de Martina MENCONI

Martina MENCONI est née un jour, quelque part (en Italie, entre les montagnes et la mer). Assez vite, Martina Menconi se plaît à dessiner, construire et manipuler des marionnettes, concevoir des ombres, penser des machines à images.

Elle est une artiste hybride, une artisane de l'imagination qui aime jouer, avec au cœur de son parcours artistique le carrefour des arts plastiques et du spectacle vivant.

Depuis sa première création, Martina MENCONI s'efforce d'explorer, avec humour, ingéniosité et poésie le mouvement et la vie des images à travers le geste, les petites machineries et les procédés de projection, anciens et nouveaux. Une magie artisanale qui ouvre les portes à l'imagination et au possible, pour toutes les générations, tous les publics, dès l'enfance.

Aujourd'hui installée à LA CHAPELLE-BOUËXIC, elle vous invite à découvrir son travail.

**Martina MENCONI à la bibliothèque de la Chapelle-Bouëxic,  
de juin 2021 à juin 2022, exposition visible aux horaires d'ouverture ou sur demande.  
Renseignements au 02.99.92.05.71**

## Espace multimédia : Initiation gratuite et individuelle.



Situé dans la Médiathèque municipale, l'espace multimédia vous accueille **les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00**. En raison des conditions sanitaires, il est préférable de prendre rendez-vous avant de vous y rendre soit par mail [cyber-lachapellebouexic@vallonsdehautebretagne.fr](mailto:lachapellebouexic@vallonsdehautebretagne.fr) ou par téléphone au 02.99.92.05.71

### **Mais à l'espace multimédia on y fait quoi ?**

L'objectif principal des cyber-bases est de lutter contre la fracture numérique, en proposant **un accès à l'informatique et à internet gratuit**. Un animateur multimédia est présent en permanence, afin d'accompagner les usagers et de répondre à leurs questions.

### **Ateliers ou accès libre.**

**Un accès libre** est possible pour les personnes ne possédant pas d'ordinateur, d'imprimante ou d'internet.

**Des ateliers** sont organisés pour faire découvrir aux personnes qui le souhaitent, l'informatique et Internet : ateliers découverte, bureautique, pratique, créatif. Ces ateliers peuvent se dérouler en individuel ou en groupe. Par exemple, un atelier tablette démarrera en octobre. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à vous inscrire.

**Partenariat** : Le Point Accueil Emploi, afin de proposer des ateliers spécifiques aux demandeurs d'emploi ; l'école afin de préparer les élèves au B2i et assurer une prévention sur les dangers d'Internet... N'hésitez plus, c'est gratuit, aucune limite d'âge, ne restez plus isolé, rejoignez-nous !

# Le Jardin de la Vigne en destination « Rennes et les portes de Bretagne », une première sculpture signée Mari GWALARN !

La première sculpture du projet artistique vient d'être installée ! Il s'agit d'un personnage que les habitants ont déjà rencontré : un.e petit.e vandale, le nez planté dans le sol, à la recherche de la beauté ? Les amateur.ices de belles plantes le savent !

Cette sculpture en résine a été imaginée en 2014 par la sculptrice Valérie Galerne, alias Mari Gwalarn, dans le cadre d'une collaboration avec le street-artiste Julien Malland alias Seth. Un exemplaire a été mis à la disposition de la commune de la Chapelle-Bouëxic pour le projet de développement du site extérieur dit de la Vigne, un espace vert préservé en cœur de bourg.

Depuis le mois de mai dernier, des ateliers d'arts-plastiques, ouverts à tous gratuitement, sont organisés avec Mari Gwalarn, salle annexe de l'église, tous les samedis après midi. L'objectif de la résidence est la construction du prototype d'une deuxième sculpture qui sera installée quelque-part dans le jardin de la Vigne.

Pour en savoir plus, participer à un atelier, envisager un travail artistique en commun, faire le lien avec vos propres initiatives, écrivez à [mari.gwalarn@hotmail.fr](mailto:mari.gwalarn@hotmail.fr) ou téléphonez au 06.24.15.63.70

Sur internet, quelques références :

<https://marigwalarn.wixsite.com/info> site de l'artiste Mari Gwalarn

suivez la sur facebook et instagram ! <https://fr-fr.facebook.com/ateliermari.gwalarn>

<https://www.instagram.com/marigwalarn/>

<https://jardinsdelavigne.wixsite.com/blog> à propos du projet artistique à la Chapelle-Bouëxic

<https://www.vallonsenbretagne.fr/> le site du tourisme à VHBC



# T ravaux Publics : Fabrice MOREL

La commune compte, depuis le mois de février, un nouvel artisan. Fabrice Morel a lancé son entreprise de travaux publics et d'aménagement extérieur.

Résidant à La Chapelle Bouëxic depuis 18 ans, Fabrice Morel a passé un CAP de machinisme agricole, puis ensuite il a travaillé pendant plus de dix sept ans, dans une entreprise de terrassement.

« Je suis spécialisé dans les terrassements agricoles, stabulation, fosse géomembrane et divers assainissements ainsi que le curage de fossés.

Je suis autonome sur mes chantiers ainsi que sur mon transport de matériaux tels que du sable, des graviers... » énumère le chef d'entreprise. J'ai investi dans une pelle de 22 tonnes, pour effectuer des travaux sur de gros chantiers. »

Contact : TP Fabrice Morel

☎ 06 21 30 57 61 ou 02 99 92 00 25

✉ [fabricemoreltp@hotmail.com](mailto:fabricemoreltp@hotmail.com)



Retrouvez l'ensemble des commerçants et artisans de la commune sur le site internet de la mairie [www.lachapellebouexic.fr](http://www.lachapellebouexic.fr)  
Rubrique : Au quotidien / Commerces et artisans.

Vie économique

# Nouveau à La Chapelle : Agence de services à domicile.

Le Chapeleois Yohann ABERKANE, a ouvert le 15 juin dernier une agence de services à domicile basés sur la garde d'enfants à domicile et un service d'aide au ménage, Assadia.

« En faisant appel à Assadia vous bénéficiez d'un accompagnement total, plus besoin de chercher une nounou ni une femme de ménage, plus besoin de vous occuper des papiers pour son contrat, des fiches de paie, etc. » explique Yohann ABERKAN.

« Nous privilégions le contact de proximité. Nous rencontrons régulièrement nos clients chez eux ou à l'agence. Vous avez un interlocuteur privilégié à votre écoute afin de vous proposer les meilleurs conseils et services. »

Assadia vous trouvera la nounou et/ou femme de ménage qui répondra à toutes vos attentes et gère pour vous toute la partie administrative. Les intervenants d'Assadia sont suivis plusieurs fois par an pour vérifier leur aptitude et leur sérieux. Le service de garde d'enfants à domicile d'Assadia s'attache à respecter le rythme de vie de votre enfant et s'adapte à vos horaires.

« Nous irons si vous le souhaitez chercher vos enfants à la sortie de l'école, leur feront faire les devoirs. Au niveau du service d'aide au ménage, nos intervenants sont précautionneux, ils respectent votre intimité, votre mobilier et lieu de vie. Ils pourront réaliser des tâches ménagères telles que : le nettoyage de vos sols, de vos vitres, votre repassage, laver votre vaisselle...Cerise sur le gâteau avec Assadia, vous pouvez cumuler les services en mandatant votre nounou pour faire quelques petites tâches ménagères.

« Nous recrutons aussi bien pour des Jobs étudiants, des compléments d'activité, des jeunes retraités, ou des professionnels de la petite enfance." conclut Yohann ABERKAN.

**Contact : Yohann ABERKANE - ASSADIA**

**☎ 07 72 00 54 89 • 02 99 01 76 06**

**✉ [yohann.aberkane@assadia.fr](mailto:yohann.aberkane@assadia.fr)**



# Accompagnement, soutien périnatal et parental

Depuis juillet de cette année, Katell MASSON PARENTHOINE propose un accompagnement à la parentalité à travers son entreprise **MATERNAISSANCE**

Katell, 27 ans, maman de deux enfants, a exercé le métier d'infirmière en psychiatrie de l'adolescent, auprès d'enfants en situation de handicap et en maison de retraite.

Pour exercer cet accompagnement, elle propose aux parents et futurs parents, des ateliers de **portage physiologique, de massage bébé ainsi qu'une présence bienveillante après l'accouchement pour soulager les jeunes parents face à l'arrivée de bébé.**

Elle propose également du soutien à l'allaitement et un temps de bien être pour toute étape de la vie féminine, appelé "soin rebozo"

« Ces ateliers sont des outils qui permettent d'apporter aux parents des clés pour mieux comprendre leur enfant, son développement psychoaffectif, et ses besoins mais **surtout pouvoir être écoutés et soutenus en tant que parents.** » Indique-t-elle

« Je me déplace à domicile, dans les départements d'Ille et Vilaine et du Morbihan ou bien par Visioconférence. »



**Maternaissance**

☎ 06 65 74 81 43 – 📧 [katellmaternaissance@gmail.com](mailto:katellmaternaissance@gmail.com)

Site internet [www.maternaissance.fr](http://www.maternaissance.fr)

Facebook et Instagram : **maternaissance.**

## C lub de l'amitié.

A la Chapelle-Bouëxic,  
Reprenons carreau, trèfle, cœur, pique !  
Ensemble, jouons à la belote, au scrabble, aux palets,  
Et bientôt le banquet !  
Les amis, retour aux jeux  
Pour des jours merveilleux !  
Alors, chers adhérents revenons nous divertir !  
Masqués, mais toujours avec nos grands sourires !  
Et nous convions joyeusement  
De nouveau adhérents !  
Le Club de l'amitié. Sauf nouvelles directives, le repas et l'assemblée générale aura lieu le samedi 16 octobre avec présentation du pass sanitaire.



## C yclo Club Chapellois

Les cours reprendront à partir du **Mercredi 15 Septembre 2021**

- Débutants : 10h30 à 12h00 (7 à 9 ans).
- 2ème groupe 14h00 à 15h30
- Groupe ados : 15h30 à 17h00

**Pour tous renseignements : Roger MORAZIN**  
[roger.morazin@wanadoo.fr](mailto:roger.morazin@wanadoo.fr) ou 06.76.41.92.41



## A cca



### Cartes de sociétaires.

La distribution des cartes de sociétaires aura lieu :  
**Le dimanche 12 Septembre 2021**  
**à 10h00, à la salle polyvalente.**

Bien vouloir vous munir du permis de chasse 2021/2022 ainsi que de l'assurance.  
Le paiement des terres aura lieu ce même jour.

Nous vous remercions de bien vouloir porter un masque et respecter les mesures sanitaires.

# Spirale Arts Martiaux et Arts de santé



L'association SPIRALE Arts martiaux et arts de santé (enfants et adultes) a pour objet de développer principalement le TAI JI QUAN de la lignée du Yangjia Michuan, et le QI GONG. Son but est de promouvoir et de développer la pratique des arts énergétiques et martiaux de toutes origines, sous leurs formes les plus diverses, qu'elles soient de pratique physique et sportive, compétitives, méditatives, ou orientées vers le développement des personnes, la santé, le bien-être.

Nous proposons les cours en salle ou en extérieur sous abri de septembre à juin hors vacances scolaires.

- TAI CHI CHUAN adultes chaque **mercredi : 18h45 - 19h45 - salle polyvalente.**
- TAI CHI Bâton enfants de 8 à 12 ans chaque **mercredi : 16h30 – 17h15 et 17h30-18h15 - salle polyvalente.**
- MEDITATION le **mercredi 1 fois par mois 20h-21h - salle polyvalente.**
- QI GONG adultes le **samedi 2 fois par mois de 10h30 à 12h** (en extérieur sous abri)

Les cours commenceront le **mercredi 8 septembre pour le Taichi et le samedi 11 septembre pour le Qi gong.** (1 cours d'essai est offert)

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter [taichispirale35@yahoo.com](mailto:taichispirale35@yahoo.com)

# Gym et Zumba



Reprise des cours à la salle polyvalente de La Chapelle-Bouëxic.  
La Dynamique vous propose :

**Le mercredi matin à partir du 15 Septembre à 10h15 :**  
cours de gym.

**Le jeudi soir à partir du 16 Septembre à 19h15 :**  
cours de gym et à 20H15 : cours de zumba.

**Les 2 premiers cours sont gratuits !**

A vous de choisir votre activité gym ou zumba ou bien de pratiquer les 2 !

Contact : Mme PHILIPPEAU au 07.82.18.44.59 ou  
[dynamique35330@gmail.com](mailto:dynamique35330@gmail.com)



Forum des Associations  
**Samedi 11 Septembre 2021**  
Espace culturel du Rotz à VAL D'ANAST  
Plus d'infos sur [www.lachapellebouexic.fr](http://www.lachapellebouexic.fr)



# A

## micale Laïque

Au cours de ces deux dernières années, l'amicale laïque a continué, même dans l'ombre, d'accompagner l'école, l'équipe encadrante et nos enfants dans leurs projets.

Cette année, nous avons permis à tous les élèves de partir une journée à Monteneuf pour des activités de tout âge sur le thème de la préhistoire, de la forêt et des légendes bretonnes. L'amicale laïque a aussi contribué à l'installation d'un circuit à billes dans la cour de récréation.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous aimerions garder cette même dynamique sur notre programme d'animation (le théâtre, le loto, la fête de l'école, le spectacle de Noël...) mais aussi concrétiser certaines de nos propositions qui nous tiennent à cœur (la chasse à l'œuf...).

L'amicale laïque est à la recherche de bénévoles pour nous prêter main forte lors des manifestations, et pour nous aider à développer nos idées.

### **NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS :**

**Le 17 Septembre :** Pot de Bienvenue, Rencontre avec les Parents, assemblée générale, élection du bureau.

**Le 9 octobre :** Loto à la salle du Rotz.

**Le 12 décembre :** Le spectacle de Noël à la salle des fêtes de la Chapelle Bouëxic à partir de 14h30.

**Le 6, 7, 8 mars :** le théâtre à la salle du Rotz ...

**Le 18 Avril :** La chasse aux Œufs sur La vigne

**Le 18 juin :** La fête de l'école sur le Terrain des Sports

Nous vous souhaitons une bonne rentrée,

Michael, Pascale, Anne et Sophie  
Le bureau de l'amicale laïque

# C

## oupon sports



**Le coupon sport : un coup de pouce pour inscrire vos enfants dans un club sportif.**

**Le Coupon sport facilite l'accès des jeunes de 11 à 15 ans (nés entre 2006 et 2010) aux clubs sportifs d'Ille-et-Vilaine. D'une valeur de 20 ou 40 euros, il permet d'aider les familles bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S) à payer les coûts d'adhésion à une**

### **Qui peut en bénéficier ?**

- Etre bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) 2021-2022 (attestation adressée par votre CAF au mois d'août 2021 pour l'année scolaire 2021-2022).
- Votre enfant doit être inscrit à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'Agence nationale pour les chèques vacances (renseignez-vous directement auprès de votre association sportive).
- Votre enfant doit être né entre 2006 et 2010

### **Quelles pratiques sportives sont éligibles au Coupon sport ?**

Seules les disciplines sportives affiliées à une fédération sportive sont éligibles au Coupon sport.

### **Comment faire la demande ?**

Lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive, vous devrez fournir les pièces justificatives suivantes : une pièce d'identité ou un livret de famille, l'attestation d'allocation de rentrée scolaire.

**Contact pour toutes informations pratiques : Service jeunesse et sport : [jeunesse.sport@ille-et-vilaine.fr](mailto:jeunesse.sport@ille-et-vilaine.fr)**

## Réunion du 17 Mai 2021 à 19h00

*Ce compte-rendu a été synthétisé. Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus du Conseil Municipal sur le site [www.lachapellebouexic.fr](http://www.lachapellebouexic.fr). Ils sont également affichés sous le porche de la mairie.*

### Signature « Charte pose et rénovation des réseaux d'assainissement ».

L'agence de l'eau propose de prendre une délibération concernant la pose et la rénovation de l'assainissement, afin de permettre une meilleure qualité de réalisation. Mr le maire donne lecture de la convention. La charte sera à disposition à la mairie.

Le maître d'ouvrage devra notamment s'engager à :

- Prendre une délibération par laquelle il décide d'appliquer la charte,
- Réaliser les études préalables (études géotechniques, études et levés topographiques, recensement de l'encombrement du sous-sol, diagnostics de branchements, diagnostic amiante),
- A privilégier la valeur technique des offres pour l'attribution des marchés de maîtrise d'œuvre, de travaux et de contrôles de réception,
- A réaliser les contrôles de réception conformément aux règles techniques de l'agence et la réglementation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal s'est dit favorable à la signature de cette charte.

Pour 13 - Contre : 0 - Abstention : 0

### Obligation de contrôle d'assainissement lors d'une vente.

En application de l'article L1 331-1 du code de la santé publique, le raccordement au réseau public d'assainissement collectif est obligatoire dès lors que les conditions prévues par cet article sont remplies. Lors d'un branchement neuf, un contrôle de conformité est opéré par la SAUR, délégataire du service d'assainissement collectif.

Lors des mutations des biens immobiliers raccordés à l'assainissement collectif, aucun contrôle n'est prévu alors que le contrôle des installations d'Assainissement Non Collectif par le Service Public idoine est, lui, obligatoire. Or, bien souvent, des modifications du branchement au réseau sont intervenues (en cas d'extension par exemple) sans que leur conformité ait été contrôlée.

La non-conformité des rejets à ce réseau est susceptible de nuire à l'efficacité des dispositifs d'assainissement (eaux claires, parasites..voire de créer de graves nuisances environnementales et d'engendrer des coûts importants pour la collectivité si elles ne sont pas localisées ; mais également pour le propriétaire lorsqu'il y a pollution avérée.

Afin de prévenir les futurs acquéreurs, certains notaires, à l'occasion de la vente d'un immeuble, sollicitent la Commune d'une vérification du raccordement ; ils sont alors redirigés sur le délégataire, qui a prévu cette possibilité dans le règlement de service (art. 5-3).

Mais, dans la mesure où cette prérogative n'est pas encore prévue dans le dispositif réglementaire communal, ce type de démarche volontaire reste marginal.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

Rendre obligatoire le contrôle du raccordement au réseau public d'assainissement collectif et de sa conformité préalablement à la vente de tout immeuble bâti, pour autant que ledit immeuble soit équipé d'une quelconque arrivée ou évacuation d'eau, et en outre qu'il soit situé en zone d'assainissement collectif déterminée en application de l'article L2224-10 du code général des collectivités territoriales.

Confier ce contrôle au délégataire de service public d'assainissement collectif de la commune, qui en fixera les modalités ainsi que le coût, et le facturera directement au propriétaire de l'immeuble à la date du contrôle,

Fixer le délai de validité du certificat de conformité délivré à l'issue du contrôle à TROIS ans à compter de sa date, pour autant qu'il n'ait pas été réalisé dans l'intervalle de travaux modifiant les installations d'évacuation des eaux. Autoriser M. le Maire à accomplir toutes les formalités administratives pour ce dossier et notamment à signer tous les documents s'y rapportant. - De donner mandat à Monsieur le Maire ou son représentant pour engager les démarches nécessaires et signer tous les documents se rapportant à ce dossier. Les tarifs de contrôle seront alignés sur ceux des contrôles de l'assainissement non collectifs appliqués par les services du SPANC à VHBC (pour information 150 €).

### **Demande de subvention de l'ADMR**

Suite à diverses rencontres avec l'ADMR concernant le soutien des communes à l'association locale (pour des missions d'animations et d'amélioration du service), il est proposé au Conseil Municipal un mode de calcul s'appuyant sur l'activité dans chaque commune.

(budget souhaité au niveau du canton) X (nombre de personnes de La Chapelle-Bouëxic)

---

Nombre de personnes aidées sur le canton

Pour 2019, ce calcul basé sur une demande globale de 4 100 € correspondrait à une subvention de 438.53 € pour la Commune. Cependant le Conseil Municipal se prononce pour ce versement sous réserve que toutes les Communes appliquent le même calcul. Information en sera faite à la présidente de l'A.D.M.R.

### **Sous-sol salle polyvalente validation des travaux et choix des entreprises sollicitation du fonds de solidarité territoriale (FST).**

Le projet est distribué à l'ensemble des Conseillers. L'objectif du projet est d'aménager le sous-sol pour créer un espace de réunion, des wc handicapés, créer des box pour les associations (Comité des Fêtes, Amicale Laique, Familles Rurales et les services de la Mairie.

Entreprises retenues -

<u>Travaux</u>	<u>Entreprises</u>	<u>TTC</u>	<u>HT</u>
Peinture revêtement de sol.	Lecrosnier	11 443,45 €	9 536,21 €
Cloisons — isolations	Frangeul	13 863,22 €	11 552,68 €
Assainissement (1)	Etienne TP	3 600,00 €	3 000,00 €
Fenêtres – portes	Etienne	13 034,63 €	10 862,19 €
Électricité – plomberie	Jazuel	8 636,59 €	7 197,59 €
		50 577,89 €	42 148,67 €

(1) En fonction de la faisabilité au niveau du chantier de l'assainissement, le devis pourrait être revu à la baisse. Les travaux ne pourraient pas débiter avant octobre. Une demande de subvention sera déposée auprès du Département, dans le cadre du FST (Fonds Solidarité Territoriale).

### **Recrutement d'un architecte pour aménagement Cabinet dentaire, selon la procédure adaptée**

Pour ce projet, 5 architectes vont être contactés.

Mr le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la possibilité d'envoyer un courrier à des architectes du secteur afin d'obtenir une offre.

Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention : 0

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Mr le Maire

### **- Versement d'une subvention à l'association Bouëxic Animation afin de clôturer l'animation commerciale du mois de décembre 2020.**

Mr le Maire rappelle qu'une animation commerciale a eu lieu en décembre dernier. Lors de cette animation, un tirage au sort avait eu lieu afin de déterminer les gagnants.

Le Conseil Municipal au vu des factures émises par les commerçants, décide de voter une subvention de 1 039 € à Bouëxic Animation qui se chargera des versements aux commerçants.

### **Régie : Création d'une régie unique pour le budget principal.**

Lors du conseil municipal du 15 mars dernier, les informations concernant la fusion de l'ensemble des régies étaient erronées. Il y a donc lieu d'annuler la délibération s'y référant.

Après avoir pris contact avec le SGC de Guichen, il n'est pas possible de fusionner une régie unique des régies provenant de budgets différents. Ainsi les régies du Budget Principal de la commune ne peuvent être fusionnées avec celle du Budget 415 (Caisse des Ecoles).

Il est proposé au Conseil municipal d'instituer 2 régies de recettes pour la commune de LA CHAPELLE-BOUËXIC.

La régie unique du budget principal pourra encaisser les produits suivants :

Des locations salles communales aux usagers.

Des locations de tables et chaises.

Le remplacement de la vaisselle cassée lors de la location de la salle polyvalente.

Des photocopies.

Le remplacement des livres perdus ou abimés à la médiathèque.

Le remplacement de cartes d'adhésion de la médiathèque en cas de perte.

Les droits d'entrées pour spectacles ou animations payantes.

Les concessions du cimetière.

Les produits inhérents à la station de vidange de camping-car.

La vente de cartes postales et d'enveloppes.

Il est proposé de nommer Mme DIVET Chrystelle, régisseur titulaire de la régie du budget principal. Mme LE LAY Linda sera le régisseur suppléant. Des mandataires seront également nommés (Mme CARVILLE Lydie, Mme MARCADE Charlotte, Mr JOLLY Maxime, Mme GAYET Anita, Mme LEVREUX Estelle).

Dans un second temps, il est proposé de conserver la régie Caisse des Ecoles,

Cette régie pourra encaisser les produits suivants :

Repas du restaurant scolaire.

Garderie municipale.

Repas et activités de Bouëxic Accueil.

Pour cette régie, il est proposé de nommer Madame LE LAY Linda régisseur titulaire, Madame DIVET Chrystelle, suppléante, et Madame MARCHAND Valérie, mandataire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal s'est dit favorable à ces 2 régies et leurs attributions.

### **Horaires de l'école pour l'année scolaire 2021-2022**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que l'Inspection académique a donné son accord concernant la reconduction des horaires actuels de l'école pour l'année prochaine. Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h00 à 16h30.

### **Questionnaire à destination des familles de l'école**

Lors de la réunion de la commission de la Caisse des Ecoles le 4 mai dernier, il a été proposé de transmettre un questionnaire aux familles des enfants de l'école.

Ce questionnaire concerne l'utilisation des parkings de l'école, après la fin des mesures sanitaires.

## Réunion du 2 Juin 2021 à 19h00

### Aménagement de gîtes : résultats de la consultation selon la procédure adaptée (troisième consultation).

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 12 Octobre 2020 décidant de retenir les 3 lots suivants consécutivement à la consultation selon la procédure adaptée concernant les travaux d'aménagement de gîtes :

- Lot n°4 : Menuiseries extérieures bois, fenêtres : Ets Guy DANILO domicilié ZA rue de la Bande Badin – 56200 GLE-NAC pour un montant de 51 555,81 € HT soit 61 866,97 € TTC.

- lot n° 6 : Cloisons sèches – isolation – faux-plafonds : EURL FRANGEUL domiciliée ZA du Plat d'Or – 35330 LA CHAPELLE-BOUEXIC pour un montant de 67 970,00 € HT soit 81 564,00 € TTC.

- lot n° 8 : Peinture – revêtements muraux – nettoyage : SAS MARGUE domiciliée 17, rue de la Gare – 35890 BOURG DES COMPTES pour un montant de soit 29 252,16 € HT soit 35 102,59 € TTC.

et décidant de relancer une consultation selon la procédure adaptée en ce qui concerne les 7 lots infructueux.

Monsieur le Maire rappelle également la délibération du Conseil Municipal du 11 Janvier 2021 décidant de retenir les 2 lots suivants consécutivement à la seconde consultation selon la procédure adaptée :

- lot n° 5 : Menuiseries intérieures : ETS MBF – Zone artisanale La Corbière – 35580 GOVEN – pour un montant de 30 796,00 € HT soit 36 955,20 € TTC.

- lot n°7 : Carrelage – faïences – sols souples : ATR – zone artisanale Beauséjour – 35520 LA MEZIÈRE pour un montant de 29 709,51 € HT soit 35 651,41 € TTC.

et décidant de relancer une consultation selon la procédure adaptée pour les 5 lots restants.

Consécutivement au lancement de la troisième consultation selon la procédure adaptée concernant les travaux désignés ci-dessus et à la réunion de la commission d'appel d'offres du 9 Mars 2021 et à l'analyse des offres réalisée par le Cabinet d'Architectes DESIRS D'ESPACES, Monsieur le Maire propose de valider la décision de la commission d'appel d'offres à savoir de retenir les 5 lots suivants :

- lot n°1 : Gros-œuvre – démolition VRD : Ets CHANSON – 3, rue de la Haye Fonteny – 35220 CHATEAUBOURG – pour un montant de 264 000,00 € HT soit 316 800,00 € TTC.

- lot n°2 : Charpente : SCBM – ZI de la Rouillais – 35420 LOUVIGNE DU DESERT pour un montant de 51 775,22 € HT soit 62 130,26 € TTC.

- lot n° 3 : Couverture – zinguerie : CEBI – ZI sud –est – 7, rue du Bas-Village – 35510 CESSON SEVIGNE pour un montant de 34 000,00 € HT soit 40 800,00 € TTC.

- lot n°9 : Electricité – chauffage – ventilation : Ets JAZUEL – Le Plessix - 35580 BAULON pour un montant de 40 072,43 € HT soit 48 086,92 € TTC

- lot n° 10 : Plomberie – sanitaires : Ets JAZUEL – Le Plessix - 35580 BAULON pour un montant de 42 196,47 € HT soit 50 635,76 € TTC.

Monsieur le Maire propose de retenir les 5 lots désignés ci-dessus.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats du vote ont été les suivants :

- Nombre de votants : 13

- Pouvoir : 1

- Pour : 11 dont 1 pouvoir

- Contre : 3

- Abstention : 0

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents :

- Décide de retenir les 5 lots désignés ci-dessus dans le cadre de l'aménagement de gîtes et d'une salle intergénérationnelle.

- Arrête le montant global du marché comme suit :

N° lot	Intitulé du lot	Nom de l'Entreprise et adresse	Montant HT	Montant TTC
1	Gros-œuvre - Démolition - VRD	Ets CHANSON 3, rue de la Haye Fonteny 35220 CHATEAUBOURG	264000	316 800,00
2	Charpente	SCBM ZI de la Rouillais 35420 LOUVIGNE-DU-DESERT	51 775,22	62 130,26
3	Couverture - zinguerie	CEBI ZI sud -est - 7 rue Bas Village 35510 CESSON	34000	40 800,00
4	Menuiseries extérieures - alu fenêtres	Ets Guy DANILO ZA , rue de Bande Badin 56200 GLENAC	51 555,81	61 866,98
5	Menuiseries intérieures	Ets MBF Zone artisanale La Corbière 35580 GOVEN	30 796,00	36 955,20
6	Cloisons sèches, isolation	EURL FRANGEUL ZA du Plat d'Or 35330 LA CHAPELLE-BOUEXIC	67 970,00	81 564,00
7	Carrelage - Faïence - sols	ATR Zone artisanale Beauséjour 35520 LA MEZIÈRE	29 709,51	35 651,41
8	Peinture - revêtements muraux - nettoyage	SAS MARGUE 17, rue de la Gare 35890 BOURG DES COMPTES	29 252,16	35 102,59
9	Electricité - chauffage - ventilation	Ets JAZUEL Le Plessix 35580 BAULON	40 072,43	48 086,92
10	Plomberie - sanitaires	Ets JAZUEL Le Plessix 35580 BAULON	42 196,47	50 635,76
<b>Total</b>			<b>641 327,60</b>	<b>769 593,12</b>

### **Validation du projet d'aménagement de gîtes et d'une salle intergénérationnelle.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement de gîtes comprenant 11 chambres avec une capacité de 25 personnes et une salle intergénérationnelle dans les locaux de l'ex « Bonne Franquette ».

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal ce projet ainsi que ses objectifs :

**Objectif** : - Rénovation d'un bâtiment du bourg et valorisation du patrimoine bâti.

- Développement du caractère touristique de la Chapelle-Bouëxic
- Apports de l'activité aux commerces Chapeinois
- Développer quelques emplois locaux

### **Les possibles demandes d'hébergements :**

- \* Hébergement pour des invités d'habitants de la commune
- \* Repas familiaux ou amicaux avec hébergement sur place
- \* Demande d'hébergements suite à location de la salle des fêtes
- \* Accueil de séminaires locaux ou voisines (ex : Hippodrome)
- \* Accueil de stages sportifs, culturels ...
- \* Développement d'un label VTT
- \* Accueil de week-ends rando, VTT ...
- \* Accueils individuels (touristes, parc expo, Lohéac...)
- \* Développer une offre locale de tourisme

**Le Budget** : - Fonctionnement général du bâtiment (chauffage, entretien, installation domotique)

- le prix de location comprend : -> Amortissement

-> Temps de travail (état des lieux, nettoyage locaux)

-> Location matériel

-> Location de la salle

-> Location de lits

**Prestations proposées possibles :**

-> location totale

-> location bloc (2 blocs)

-> locations chambre par chambre selon nombre de lits

-> location salle (selon confort, selon taille de la chambre, avec ou sans matériel de cuisine)

-> lits + salle

-> location couettes

-> fourniture petit-déjeuner, commande traiteur, etc...

Monsieur le Maire rappelle, d'autre part, qu'une étude de faisabilité a été réalisée le 3 Octobre 2018 par la SADIV – SPL – Société Publique Locale de Construction Publique d'Ille et Vilaine domiciliée Immeuble Le Pentagone II, 6 rue de Belle-Ile – 35768 SAINT GRÉGOIRE.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de débattre et de se prononcer au sujet la validation du projet d'aménagement de gîtes et d'une salle intergénérationnelle.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, les résultats ont été les suivants :

- Nombre de votants : 12

- Pouvoir : 2

- Pour : 11 dont 2 pouvoirs

- Contre : 0

- Abstention : 0

- Ne prennent pas part au vote : 3

(ont quitté la séance à 21h50).

## Rentrée de l'Ecole Primaire de la Roche Pourprée.



La rentrée scolaire à l'école de La Roche Pourprée aura lieu le  
**Judi 2 Septembre à 8h35**

Nous souhaitons une bonne rentrée à tous les élèves !

**A**fin d'être informé des événements chapellois  
télécharger l'application Panneau Pocket



# HORAIRES ET PERMANENCES :

## Mairie

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15

**Permanences les samedis suivants**

De 9h30 à 12h00

4 et 18 septembre

16 et 30 octobre

13 et 27 Novembre

**Permanence des élus sur rendez-vous le samedi de 10h00 à 12h00.**



37 Rue de la Mairie  
☎ 02.99.92.01.15  
www.lachapellebouexic.fr  
✉ mairie.de.la.chapelle.bouexic@orange.fr

## Agence Postale

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Samedi de 9h à 12h00



12 Rue de la Mairie  
☎ 02.99.92.01.10

## Médiathèque Municipale

Mardi, jeudi, vendredi de 16h00 à 18h00

Mercredi

De 10h00 à 12h00 et

de 16h00 à 18h00

Samedi

de 10h30 à 12h30



19 Rue de la Mairie  
☎ 02.99.92.05.71  
✉ bmlachapellebouexic@gmail.com

## Espace Multimédia

Sur rendez vous  
Lundi, Mardi, Jeudi,  
Vendredi  
De 10h00 à 12h00



19 Rue de la Mairie ☎ 02.99.92.05.71  
✉ linda.lelay@vallonsdehautebretagne.com

## Permanences Architecte Conseil sur rendez-vous.

A l'espace social Chorus

☎ 02.99.92.46.99

Mairie de Guichen

☎ 02.99.52.05.75



## Permanences Député

Uniquement sur rendez-vous auprès de son collaborateur Nicolas Elleouet au 06.64.82.58.50 ou par mail Nicolas.Elleouet@clb-an.fr  
Vendredi de 15h à 18h à Guichen



## Vallons de Haute Bretagne Communauté

ZA les landes

12, rue Blaise Pascal - BP 88051  
35580 GUICHEN

☎ 02 99 57 03 80

accueil@vallonsdehautebretagne.fr



## Permanences Conciliateur de Justice

Uniquement sur rendez-vous  
Mairie de Guichen ☎ 02.99.05.75.75  
Chorus - Val d'Anast ☎ 02.99.92.46.99



## Déchèterie

Hiver du 01/11 au 31/03 :

Lundi de 14h à 17h

Mercredi et vendredi de 14h à 17h -

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Été du 01/04 au 31/10 :

Lundi de 14h à 18h -

Mercredi et vendredi de 14h à 18h -

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Route de Maure à MERNEL

Se munir d'un masque. Prévoir ses outils.



## Transports

Les dépliants concernant les nouveaux horaires des transports Illeloo en direction de Rennes sont disponibles à l'agence postale, à la mairie ou à la bibliothèque. Ils sont également affichés à l'abri de bus « Rue de Rennes ».

Directeur de la publication : Roger MORAZIN. Responsables éditoriaux : Roger MORAZIN, Jean-Yves BOUET, et la Commission Communication. Graphisme-Conception-Réalisation : Linda LE LAY.

Impression : Identic, rue de la carrière - 35514 CESSON SEVIGNE Cédex. Tirage : 620 Exemplaires.

Reproduction totale ou partielle interdite sans autorisation. Dépôt légal : Septembre 2021